

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

La partie administrative se trouve au centre de ce Bulletin.

BIBLIOGRAPHIE

- P. WUILLEUMIER, A. AUDIN, A. LEROI-GOURHAN. — L'église et la nécropole Saint-Laurent 4). Mémoires et documents de l'Institut des Etudes Rhodaniennes et de l'Université de Lyon. Lyon, Audin, 1949.
- E. SALIN. — La civilisation mérovingienne, 4 tomes. Paris, Picard, 1950-1952-1957-1959.
- Abbé COCHET. — La Normandie souterraine, Paris, 1855.
- G. CARRIÈRE. — Les cimetières de l'époque du Bas-Empire, de Pouzilhac, Arpailargues et autres lieux du département du Gard. Mém., Acad. de Nîmes, tome XXV, 1902.
- S. GAGNIÈRE. — Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e siècle de notre ère, dans la basse vallée du Rhône. Essai de chronologie typologique. Cahiers Rhodaniens, VII, 1960.
- Sur une tombe en tuiles en « Batière ». Mémoires de l'Académie de Vaucluse, sixième série, tome I, 1967, p. 123 à 128.

LEPIOTA CYSTOPHOROIDES, sp. nova

par Marcel JOSSEMAND et Louis RIOUSSET.

Cette Lépiote a été récoltée régulièrement dans la région du petit Lubéron (Midi de la France). Elle a pu être étudiée de manière détaillée, à plusieurs reprises et sur des sujets à tous les degrés de développement.

Nous la croyons nouvelle et la donnons sous le nom de *Lepiota cystophoroides* Joss. & Riouss.

Nous avons tout d'abord songé à la rapporter à *L. cystophora*, espèce décrite par G. MALENGON dans son important travail¹. La description de cette Lépiote croissant, tout comme la nôtre le fait souvent, sous *Quercus Ilex*, pouvait fort bien convenir, ainsi que les dessins et la planche en couleur.

Concordance particulière : les lames de notre espèce présentent une teinte sale, bis sordide, dont, lors d'une première récolte, nous nous étions demandé si elle n'était pas due à un début d'altération. Des récoltes ultérieures nous ont montré qu'il n'en était rien. Cette particularité est perceptible dès le jeune âge et nous la tenons pour une des meilleures caractéristiques de notre plante car elle n'est guère répandue dans ce groupe. Or, ces lames sales sont tout justement l'apanage de *L. cystophora* ce qui, joint à d'autres ressemblances, nous avait orientés de ce côté.

Pourquoi avons-nous renoncé à cette assimilation ? Essentiellement à cause de la nature du revêtement piléique. Nous n'ignorons pas que, comme tous les caractères, la formule du revêtement peut varier, que ce soit avec l'âge, selon l'endroit où l'on pratique la coupe ou qu'il s'agisse de variations propres à tel ou tel lot de carpophores, preuve en soit la différence, assez faible d'ailleurs, entre les dessins que nous donnons de deux récoltes différentes de notre lépiote (dessins exécutés avec le même œil et la même main, ce qui élimine le facteur « équation personnelle »).

1. G. MALENGON & R. BERTAULT, Flore des Champignons supérieurs du Maroc, t. I, Rabat, 1970.

Mais, même compte tenu de cette variabilité, il nous est apparu que l'écart entre le revêtement de notre espèce et celui de *L. cystophora* était trop accusé pour que nous puissions passer outre.

Jusqu'à ce moment, nous avons raisonné à partir de la description, des dessins et de la planche donnés par MALENÇON. Pour achever de nous éclairer, notre ami commun, du crayon duquel on connaît la rigoureuse exactitude, nous a obligeamment communiqué ses dessins originaux. De plus, M. GRANEL DE SALIGNAC, conservateur des herbiers de l'Institut botanique de Montpellier, nous a confié les exsiccata authentiques de l'herbier MALENÇON.

Nous avons longuement examiné, comparé. Finalement, nous jugeons devoir donner notre espèce comme distincte de *L. cystophora*. Cette

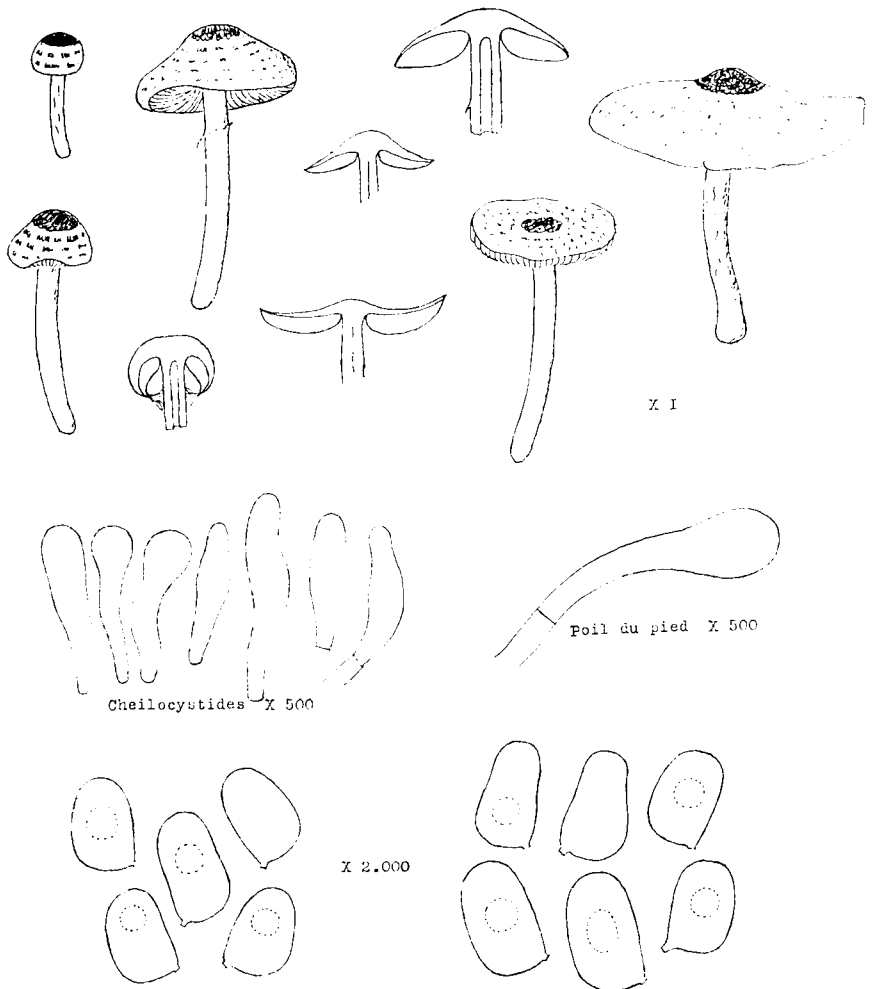


Fig. 1. — *Lepiota cystophoroides*. En bas et à gauche, spores d'une récolte du 1-12-1970. En bas et à droite, celles d'une récolte du 30-11-1969.

dernière espèce, en effet, présente un revêtement *farineux* assez épais, formé de sphérocytes libres (MALENÇON ne la classe-t-il pas dans les *Seminudae* ?) alors que notre champignon possède, certes, quelques cellules rondes mêlées à d'autres piriformes, clavées, etc. (cf. dessins), mais du moins sont-elles solidaires du revêtement, non point agglomérées en nombre pour former de petits amas détérisiles.

Notre ami R. KÜHNER qui, de son côté, a vu des sujets parfaitement frais de l'une de nos récoltes et les a étudiés, partage notre répugnance à les identifier au *L. cystophora* Mal., quelle que soit la ressemblance de ces deux plantes.

L'une de ces lépiotes se trouve dans la zone méditerranéenne de la France, l'autre, pour avoir été trouvée au Maroc et donc regarder l'Atlantique, peut, cependant, sans sollicitation des faits, être considérée comme également circum-méditerranéenne. Enfin, *L. cystophoroides* croit sous *Cedrus*, *Buxus* et *Quercus Ilex*. MALENÇON donne *L. cystophora* comme liée à ce dernier chêne.

Nous trouverions-nous, avec ces deux lépiotes, devant une espèce primitivement unique s'étant divisée en deux espèces affines par isolement géographique ?

Mais il faut se défier des hypothèses gratuites ! D'autant plus que ces lépiotes, physiologiquement si proches, n'en sont pas moins à classer dans deux groupes différents, celle de MALENÇON ayant sa place dans les *Seminudae* et la nôtre ne nous paraissant pas pouvoir être classée ailleurs que dans les *Ovisporae*, au voisinage de *lilacea* dont sa structure la rapproche beaucoup.

On serait tenté de dire qu'au niveau de *L. cystophora* et de *L. cystophoroides*, ces deux sections ont un point de tangence...

Il nous reste à indiquer :

a) que cette lépiote a presque certainement été retrouvée à Caumont et Gadagne (Vaucluse), ainsi qu'à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), sous *Quercus Ilex* accompagné parfois de *Pinus halepensis*. La vérification microscopique n'ayant pu être pratiquée et, en particulier, la structure du revêtement n'ayant pas été étudiée, nous ne mentionnons ces récoltes qu'avec quelque réserve mais le faciès général des sujets nous porte à penser qu'il s'agissait bien de notre espèce ;

b) que nous avons récolté dans le haut Beaujolais, près Lyon, une lépiote ressemblant énormément à *cystophoroides*. Si nous ne l'avons pas incorporée dans la description qui suit (pas plus d'ailleurs que les récoltes de Caumont, Gadagne et St-Rémy), c'est que la lépiote haut-beaujolaise n'avait pas de cheilocystides, poussait sous un autre couvert (*Abies* et *Picea*) et croissait dans une région à climat nettement plus septentrional que le Vaucluse. Nous avons craint de commettre une de ces « hybridations descriptives » qui créent tant de confusion et, plus tard, donnent tant de tablature à ceux qui s'y achoppent.

Voici la description de *L. cystophoroides*.

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

Chapeau d'abord subglobuleux puis obturbiné, enfin convexe-plan et, à ce moment, 10-30 mm diam. : légèrement mamelonné, sec, tout d'abord ocracé avec une idée d'ocracé-(rufescent) sur le très jeune : sur l'adulte, seule la plaque discale et les fines mouchetures du reste du chapeau conservent cette teinte, le

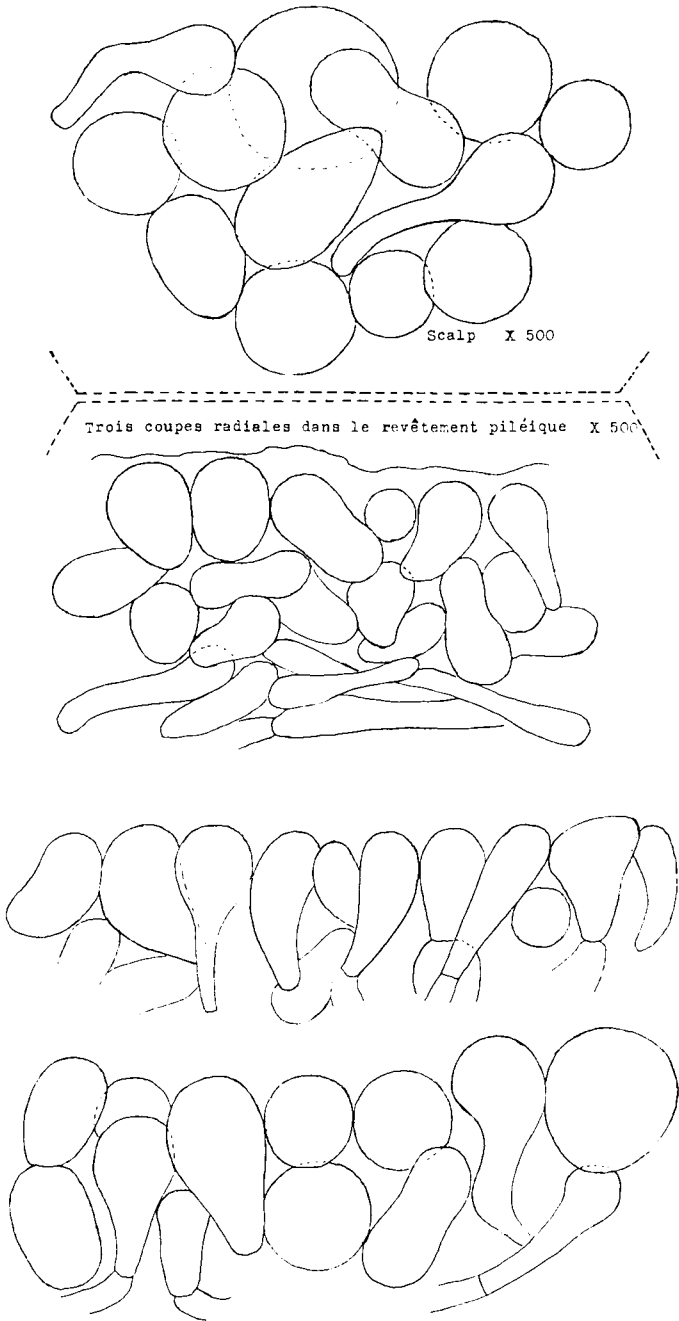


Fig. 2. — *Lepiota cystophoroides*. En haut, scalp. Au-dessous, trois coupes radiales dans le revêtement piléique ; l'une d'elles (récolte du 30-11-1969) montre un « ciment » qui ne put être retrouvé sur la récolte du 1-12-1970 (les deux dessins du bas).

fond qui donne la teinte générale étant bien plus pâle : *ocracé clair*. Les écailles, comme chez toutes les lépiotes, peuvent varier beaucoup, d'assez grossières à très fines, fibrillo-squamulillantes. Marge arrondie, droite tout à la fin, jamais striée mais un peu érodée-fissile sur le très adulte. Cuticule adnée.

Chair mince sauf au centre, blanche dans le chapeau, nettement rufescente ou rufescente-(purpuracée) dans le cortex du pied ; immuable à l'air.

Lames serrées ou très serrées, inégales, simples, de largeur assez variable, assez minces, tôt ventruées, arrondies et très libres, parfois même un peu écartées du pied mais sans collarium, *nullement blanches mais tôt crème-bis sale et franchement bis sordide sur le franc adulte*. Arête *grenue-érodée*, en outre plus ou moins fendillée sur l'adulte.

Pied 20-35 × 2-3.2 mm, égal (base non ou peu dilatée), d'abord plein mais tôt fistuleux puis creux, sans flocons ni squamules mais entièrement voilé de fibrilles blanches, soyeuses, sous lesquelles transparait le purpuracé-(rufescent) léger du fond, plus accusé (jusqu'à bistré purpuracé) à la base des sujets très âgés ; sec. Mycélium basilaire plus ou moins important, blanc, agglutinant.

Anneau : un voile filamenteux, parfois fibrillo-membraneux mais de texture fort lâche, vite délabré et ne laissant pas de traces véritablement annulaires sur le pied.

Spores en léger dépôt paraissant blanches.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

Basides 4-sporiques, 34 × 8 μ par exemple.

Spores bien conformes sur certaines sporées, assez variables dans d'autres : 6,2-7 × 4-4,3 μ , assez régulièrement et largement elliptiques ou bien 6-8 × 3,8-4-5 μ , un certain nombre étant étranglées au milieu, à base dilatée et à sommet atténué ; 1-guttulées, à paroi lisse semblant assez robuste.

Pleurocystides nulles. *Cheilocystides* très nombreuses, hyalines, très généralement clavées mais également sub-capitées ou encore obtusément fusiformes ; 28-36-55 × 7-10-13 μ .

Trame des lames à large médiostate filamenteux, 6-10 μ diam., régulier-ondulant. Sous-hyménium celluleux.

Chair à hyphes emmêlées, hyalines, surmontées d'une couche irrégulièrement pseudo-parenchymatique formée de 2-4 rangs de cellules à membrane pigmentée, 10-30-(40) μ diam., sub-isodiamétriques ou piriformes, sphéro-pédonculées, etc. (mais sans cellules libres, détériorées, donnant un aspect farineux au chapeau).

Sur une seule récolte, on discernait vaguement comme une pellicule superficielle, froissable, mal résoluble (« ciment » ?), enlevant de la netteté à la limite du revêtement. Cette pellicule avait été notée sur la première récolte, c'est dire que nous l'avons recherchée attentivement sur les suivantes : en vain.

Fibrilles du haut du pied à bout libre volontiers fortement dilaté.

Boucles présentes.

ODEUR de lépiote, un peu aigrelette. SAVEUR banale.

HABITAT ET LOCALITÉS. Sous *Quercus ilex*, *Cedrus*, *Buxus sempervirens*. En novembre et décembre 1969, 1970, 1971. Petit Lubéron (Vaucluse).

OBSERVATIONS. Cette petite lépiote, bien que physionomiquement proche de *L. cystophora* Mal., doit se ranger dans les *Ovisporae*, près, semble-t-il, de *L. lilacea*. Sur le terrain, elle attirera l'attention par ses lames de teinte franchement sale. Microscopiquement, elle se reconnaîtra à son revêtement piléique de type assez particulier, ni hyméni-forme, ni à sphérocytes libres formant « farine », mais irrégulièrement pseudo-parenchymatique, dépourvu de tous poils saillants.

Pour terminer, voici les quelques mots latins qui, à défaut de permettre de déterminer l'espèce, lui donneront du moins une existence « légale » : *Parva species* L. *cystophoram* Mal. *in mentem revocans, praecipue lamellis manifeste sordidis, sed ab ea differens structura cutis, quae eam inter Ovisporas collocat. Holotypus* Herb. Jossierand, 1-12-1970.

Lyon-Maillane, mars 1972.